



L'ACTION PLOUGUINOISE

Lettre n°4 - Juin 2017

CONSTRUISONS ENSEMBLE LE PLOUGUIN QUI NOUS RASSEMBLE, LE PLOUGUIN QUI NOUS RESSEMBLE - Bilan de mi-mandat -

En mars et avril 2014, vous avez confié la gestion de votre commune à une équipe municipale dont je suis le représentant. Notre programme électoral comprenait 16 points. Je profite de cette mi-mandat pour faire un bilan et revenir sur ces projets les uns après les autres. Où en sommes-nous ? Vers où allons-nous ?

1- L'avenir des Temps d'Activités Périscolaires

Cette mesure, imposée par le Gouvernement, est mise en application depuis trois ans à l'école du Petit Bois et depuis deux ans à l'école Sainte-Anne. L'appréciation des résultats est mitigée. L'école Sainte-Anne a décidé d'arrêter sa participation aux TAP dès la prochaine rentrée. Quant à l'école publique, l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires y est pour l'heure obligatoire. Nous ne connaissons pas leur avenir ; Monsieur Macron propose de laisser le choix aux communes, les participations de l'État étant maintenues jusqu'en 2019. Nous aurons donc un choix à faire en concertation avec les familles et l'équipe éducative. Pour l'instant, les financements octroyés par l'État et la Caisse d'Allocations Familiales représentent environ 80% des coûts réels, les 20% restants sont assumés par la commune, soit un reste à charge d'environ 10 000 euros/an. Nous avons choisi la gratuité pour toutes les familles.

Outre l'intérêt de l'enfant, notre préoccupation consistera également à trouver des solutions pour le personnel communal qui a beaucoup œuvré pour la réussite de cette activité.

2- Soyons sport !

La Vallée des sports a été inaugurée le 8 avril 2017. Élodie Manac'h-Le Calvé (handballeuse du Brest Bretagne Handball) et Alexandre Coeff (footballeur professionnel au Stade brestois 29) ont honoré notre commune en acceptant de devenir marraine et parrain de notre city-park et du parcours de santé. Le « city » très prisé fonctionne en libre accès. Le coût total de l'investissement s'élève à 173 000 euros, avec un reste à charge communal de 109 000 euros (37% de subventions).

3- Soyons ferme !

Comme l'avait fait l'équipe précédente, le groupe « Plouguin aujourd'hui et demain » s'est, dès le début du mandat, positionné contre le projet d'implantation d'une carrière (78 hectares de terres agricoles) au lieu-dit Kerboullou. Un premier jugement au tribunal administratif de Rennes, en août 2015, puis un second en cour d'appel de Nantes au mois de décembre 2016 nous ont donné raison. Les promoteurs, dont l'entreprise Marc renoncent au projet. La commune est satisfaite, l'implantation d'une telle carrière aurait sans aucun doute fortement impacté de manière négative l'aspect environnemental de Plouguin.

4- Accueillir de nouveaux entrepreneurs

Le 1^{er} janvier 2017 marque le transfert des zones d'activités vers la CCPA (Communauté des communes du Pays des Abers). Seules 9 zones sont retenues sur le territoire de la communauté, les autres ne pourront plus se développer. Nous avons préféré anticiper en faisant l'acquisition en décembre 2016 d'une parcelle de 10 236 m². Coût pour la commune : 50 000 euros (tous

frais compris). Nous pouvons ainsi continuer à accueillir de nouveaux commerçants et artisans sur Plouguin (et ceci malgré le transfert de compétence). N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressé pour vous y installer.

5- Une maison de santé

Les travaux viennent de débiter dans le bâtiment de l'ancien presbytère. La partie la plus récente (l'aile gauche) sera réaménagée en maison de santé (3 blocs réservés à des professionnels de santé). Le coût estimatif s'élève à 150 000 euros. D'intéressants contacts sont en cours et nous veillerons à ce que la maison de santé soit occupée rapidement. Nous sommes ravis de vous annoncer d'ores et déjà l'arrivée d'un ostéopathe ; il exercera dès la mi-juillet dans les locaux du presbytère (bâtiment principal) puis il s'installera dans les locaux de la maison de santé dès la fin des travaux.

Quant à l'ancien bâtiment du presbytère, il est pour l'heure mis à disposition d'associations et nous avons décidé de maintenir le jardin en l'état pour le moment.

6- Ouverture et culture

Nous travaillons à une plus grande ouverture de la commune sur l'extérieur. En effet, nos liens d'amitié avec d'autres villes se renforcent au fil des échanges : Newport au Pays de Galles, Vieux-Thann en Alsace et Banka au Cameroun.

Pour ce qui est de la culture, plusieurs spectacles ou animations (gratuits) vous sont proposés : le Printemps des Abers, les Tréteaux chantants, la Scène plouguinoise, Paroles en Wrac'h et le Mois du doc. Ceux-ci sont le fruit de la collaboration de la mairie avec la CCPA, le Comité des fêtes ou les bibliothèques.

Nous souhaitons mettre à disposition de la culture, la chapelle Saint-Piric qui se trouve au cœur du bourg, dans un lieu de passage idéal. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez y exposer.

Nous accompagnons également les projets d'animation pour les Journées du patrimoine et du petit patrimoine et nous travaillons de concert avec l'Office de tourisme du pays des Abers afin de mettre en valeur nos atouts (Vallée des moulins, sentiers piétonniers et vélo-routes notamment).

C'est la troisième année que la commune participe à « La semaine bleue », semaine nationale des retraités et personnes âgées. Cette opération fera, en septembre 2017, encore appel à de nombreux bénévoles pour la mise en place d'activités placées sous le signe de l'intergénération.

7- Plouguin compte presque autant d'adhérents que d'habitants !

Être Plouguinois, c'est aussi choisir d'adhérer à l'une de ses associations ! 2000 adhérents, regroupés en une quarantaine d'associations forment un tissu associatif dense. Nous vous accompagnons dans vos activités car l'association est un ciment qui relie nos concitoyens. Un respect mutuel du rôle de chacun, un partenariat vécu au quotidien et une reconnaissance des bénévoles animent nos ambitions. La vie associative de Plouguin est au cœur de notre action communale.

8- Un service pour tous : le Plougibus

Ce véhicule (9 places) qui rend service aux Plouguinois répond exactement à ce que l'on attend de lui. Merci aux 13 entreprises qui l'ont sponsorisé, et merci aussi aux 10 bénévoles qui le conduisent. Le coût annuel pour la commune est de 1000 euros. En juillet 2018, nous réfléchissons à nouveau sur la manière dont nous gérerons ce véhicule pour les années à venir.

9- Un imprévu dans le mandat : plus d'enfants dans nos structures

L'augmentation des effectifs à l'école du Petit Bois nous amène à revoir nos plans. 119 en 2012, 138 en 2014, 178 en 2016 et actuellement 190 inscrits pour la rentrée 2017. Nous

avons programmé l'extension de la Maison de l'enfance, mais pas celle de l'école. Avec des moyens réduits (baisse importante des dotations), le Conseil municipal a décidé de réaliser les deux projets en un seul. Il sera implanté à Gorréquéar en prolongement de l'école du Petit Bois. Une salle d'accueil pour le péri-scolaire, des installations mutualisées : préau, cour, toilettes, parkings, salle de motricité et aussi trois salles de classe supplémentaires pour l'école composent le projet dans sa globalité. La surface totale sera d'environ 560 m². Les coûts prévisionnels avoisinent les 900 000 euros (y compris les études et les différents aménagements extérieurs). Nous avons obtenu des accords de subvention à hauteur de 350 000 euros. Nos capacités financières permettent ce nouvel équipement. La réalisation débutera fin 2017 et s'achèvera courant 2018. Nous souhaitons que la rentrée de septembre 2018 s'effectue dans les nouveaux locaux.

10- Nous mettons tout en oeuvre pour vous intéresser à la vie de Plouguin

Un Mouez ar vro et un PLOUGU'infos que vous attendez, un site internet relooké, une page Facebook très dynamique, autant d'atouts pour promouvoir Plouguin, vous informer au quotidien, vous rendre service, montrer la transparence de nos actions et séduire de nouveaux habitants.

11- Une commune attractive

Trois lotissements communaux sont en cours de création ou d'aménagement :

- Rue Jean-Marie Le Bec : 8 lots
- Rue du Stade : 6 lots
- Le Temps des cerises (venelle de Tourhip) : 22 lots

Ajoutons à cela deux lotissements privés (rue Charles Le Guen : 16 lots et ancien Sofimat : 6 lots). Cette offre foncière va nous permettre d'accueillir de nouveaux habitants.

Une réflexion concernant l'opportunité d'installer un ou deux commerces dans le bourg est aussi à l'étude.

12- Un défi : améliorer notre environnement et réduire nos consommations d'énergie

L'enfouissement des réseaux électriques se fait petit à petit : rue du Stade, route de Lanri-voaré, 8,3 kms de lignes électriques (HTA) en campagne en 2016. Les consommations électriques de chaque bâtiment communal, de chaque véhicule sont analysées. Le partenariat que nous avons avec Energence porte ses fruits puisque d'importantes économies ont déjà été réalisées (comprises entre 10 et 15 000 euros/an).

Après une période difficile, l'optimisation de notre éclairage public permet à la fois de réduire nos dépenses et de sécuriser vos déplacements nocturnes.

À partir de cette année, nous revenons au zéro phyto. Nous devons changer nos pratiques : terrain de football, cimetière, placître de l'église, ancien presbytère et aussi tous nos espaces publics. Pour ce faire, nous avons besoin de VOUS ! Chacun peut entretenir devant chez lui, dans sa rue, dans son quartier... Ceci me donne l'occasion de remercier très sincèrement l'équipe « gouzel », qui se dépense sans compter, plusieurs fois par an pour l'entretien de notre patrimoine et de notre environnement.

Dans le même esprit, nous avons confié l'entretien des espaces verts près de la station d'épuration au Lez à un petit troupeau de moutons d'Ouessant. Ils pratiquent l'éco-pâturage (moins cher que les tondeuses).

13- Une station d'assainissement répondant aux normes européennes

Une nouvelle station permettant de recevoir les effluents de 2 100 habitants (alors que la précédente ne faisait que 1 200) a vu le jour en 2015 (coût total : 1,4 million d'euros dont un reste à charge pour la commune de 350 000 euros). Trois des quatre postes de relevage vont être

changés et l'étude patrimoniale des réseaux effectuée très bientôt.

La loi NOTRe vient de nous imposer un transfert de compétence du service vers la CCPA au plus tard pour le 1^{er} janvier 2020. Il est possible que cela se fasse dès le 1^{er} janvier 2018... Les modalités de ce transfert ne sont pas encore connues, mais nous irions vers le maintien de la propriété des installations aux communes, la facturation et le fonctionnement à la CCPA et un conventionnement de délégation sous forme de régie aux communes. Ceci permettra de maintenir les tarifs et le fonctionnement actuels jusqu'au 31 décembre 2020 et facilitera la transition avec l'arrivée des nouveaux élus communautaires en mars 2020.

14- Une eau propre

Comme pour l'assainissement, cette compétence indissociable de la précédente, va être transférée à la CCPA. Nos équipements ont été rénovés (320 000 euros de travaux). Nous allons débiter une opération de renouvellement des compteurs.

Lors du départ en retraite de Monsieur Jo Gourmelon (responsable des services techniques), nous avons fait le choix de ne pas le remplacer car nous voulions anticiper le transfert de la compétence eau, et ainsi ne pas augmenter les charges de la communauté. L'entreprise Suez assure dorénavant la surveillance de notre station et réalise les travaux de maintenance et l'entretien des réseaux quant à lui est assuré par le service technique municipal.

15- Une agriculture préservée, un développement de la zone d'activité programmé et un habitat recentré

Ces trois thématiques sont étroitement liées. Les orientations les concernant sont à présent formalisées dans un document commun à l'ensemble des communes de la CCPA, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Le PLUi a remplacé le PLU communal depuis le 1^{er} décembre 2015, conséquence elle aussi de l'application de la loi NOTRe. Notre PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été remis à la CCPA et à ses 13 communes membres. Celle-ci le prendra en compte dans le PLUi qui doit être validé en mars 2019. Nos propositions sont restées sur les fondamentaux du précédent PLU de 2008 : la construction dans le bourg, les artisans dans la zone d'activité et la terre aux paysans. La principale modification concerne la réduction des surfaces des terrains à bâtir (surface réduite de 25% par lot). Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) prévoit une densification de 15 à 18 logements/hectare, ce qui correspond à des terrains de 450 à 700 m².

Nous souhaitons préserver l'agriculture, première activité économique de la commune, avec un chiffre d'affaires de plus de 25 millions d'euros par an.

16- PLOUGUIN et la CCPA. Nos exigences deviennent des objectifs

Notre volonté de garder une grande proximité avec les Plouguinois est forte. Nous veillerons à transférer les compétences qui nous sont imposées par la loi dans des conditions équitables. Conscients de l'intérêt de travailler sur un bassin territorial dépassant les frontières de notre commune, nous nous efforçons de chercher des solutions de mutualisation dans le but de réaliser des économies d'échelle, et nous travaillons pour développer un esprit communautaire.

A galon ganeoc'h.

Pour l'équipe « Plouguin aujourd'hui et demain »,

Votre Maire, Roger Talarmain